

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA  
SANTÉ PUBLIQUE FRANK VANDENBROUCKE**

**Mercredi 28 octobre 2020**

**« De l'oxygène pour nos soins et une attention particulière à la santé  
mentale de tous »**

**Tandis que tout est mis en œuvre pour utiliser la capacité des hôpitaux au maximum, le ministre de la Santé publique, Frank Vandebroucke, libère des millions supplémentaires pour alléger la pression sur tous ceux et celles qui sont actifs dans les soins.**

« Dans le secteur des soins, les gens travaillent d'arrache-pied. Mais ils atteignent la limite de ce dont ils sont capables. Plus encore : beaucoup d'entre eux ont déjà dépassé cette limite », affirme Frank Vandebroucke. « Tous ces hommes et ces femmes, si courageux, méritent notre plus grand respect. Mais plus que cela encore. Ils méritent aussi du soutien. C'est pourquoi nous assurons à nos hôpitaux la sécurité financière qui est nécessaire pour continuer à garantir leur fonctionnement et nous réalisons des investissements supplémentaires dans l'organisation des médecins généralistes et dans le secteur des soins de santé mentale. »

« Nous suivons la situation dans les hôpitaux de très près et nous essayons aujourd'hui de faire déjà ce qui est possible pour les aider à garder la tête hors de l'eau face à l'afflux de nouveaux patients. En même temps, n'oublions pas que l'on parle bien d'êtres humains ici. Médecins, infirmiers, infirmiers à domicile, laborantins, mais aussi le personnel technique et administratif dans notre système de soins, tous rendent possible l'impossible durant cette deuxième vague », ajoute le ministre Vandebroucke.

« Mais la question est de savoir, pour combien de temps encore ? Beaucoup sont fatigués, n'ont pas encore pu récupérer de la première vague. Par ailleurs, le coronavirus frappe aussi parmi les membres du personnel. L'absentéisme est de plus en plus important. Avec toutes les conséquences que l'on connaît. Dans certains hôpitaux, des unités Covid supplémentaires ont été ouvertes ce week-end. Toutefois, s'il manque de bras auprès des patients, on entre dans le cercle vicieux de cette crise sanitaire. »

Pour rompre ce cercle, nous devons tous suivre les mesures contre le Coronavirus à la lettre et ainsi constituer un rempart pour protéger notre système de soins. Nous devons encore voir l'effet des dernières mesures dans les chiffres. Mais entre-temps, notre système de soins se trouve en grave détresse respiratoire.

« Il est clair que beaucoup de gens actifs dans les soins atteignent la limite de ce dont ils sont capables. Plus encore : beaucoup d'entre eux ont déjà atteint cette limite. Notre système de soins de santé pourrait céder à la pression, mais c'est précisément grâce au travail de toutes ces femmes et de tous ces hommes courageux que ce n'est pas le cas. Cela dit, ils ont besoin d'oxygène pour parvenir à traverser cette période difficile et les prochains mois », souligne le ministre de la Santé publique.

« C'est pourquoi nous veillons aujourd'hui non seulement à apporter une sécurité financière pour tous pour continuer à garantir le fonctionnement de nos hôpitaux, mais nous faisons aussi les investissements nécessaires dans la première ligne et nous allégeons la charge administrative pour les médecins. C'est cela dont ils ont besoin, afin de pouvoir se concentrer pleinement sur leur job. Deuxièmement, nous réalisons maintenant, directement, un investissement conséquent dans les

soins de santé mentale : pour tous ceux et celles qui en ont besoin, mais aussi pour le personnel soignant. »

#### **A. CERTITUDE : les promesses sont tenues**

**1. Le Fonds Blouses Blanches (290 millions d'euros)** est maintenant intégré dans le financement hospitalier. Ainsi, les hôpitaux peuvent engager directement des infirmiers et d'autres soignants là où ils en ont besoin. C'est important pour la qualité des soins au patient et pour la viabilité du travail du personnel de soins. En outre, il a été prévu un montant de 11,7 millions d'euros pour un soutien psychologique du personnel hospitalier.

**2. Financement hospitalier (2 milliards d'euros)** Ces derniers mois, une avance de trésorerie 2 milliards d'euros a été octroyée aux hôpitaux (et ce, en 3 tranches : 1 milliard en avril, 500 millions en juillet et 500 millions début octobre). Ces avances avaient notamment pour but de préserver la continuité du fonctionnement des hôpitaux et de compenser les coûts supplémentaires occasionnés par la crise. L'arrêté qui règle les modalités d'octroi de cette intervention financière exceptionnelle vient d'être signé. Les hôpitaux et les médecins ont maintenant la clarté et la sécurité juridique sur ce qui sera effectivement financé dans le cadre de la crise sanitaire.

#### **B. DE L'OXYGENE SUPPLEMENTAIRE : de nouveaux efforts supplémentaires**

**1. Des moyens supplémentaires pour les hôpitaux :** Le Gouvernement fédéral se rend compte que cette crise sanitaire détériore la santé financière des hôpitaux. La concertation sur de nouvelles injections de moyens financiers est en cours et concrétisera ces moyens dans les plus brefs délais.

**2. Soutien à la pratique des médecins généralistes :** Au sein du gouvernement fédéral, il y a un accord de principe pour allouer, à très court terme, un budget de 20 euros supplémentaires aux médecins généralistes par Dossier Médical Global (DMG) qu'ils gèrent. Il s'agit d'un effort unique de 162 millions d'euros, qui leur permettra de financer le soutien supplémentaire dont ils ont besoin (par exemple des aides administratives).

**3. Allègement de la charge administrative pour nos médecins généralistes :** Afin de réduire considérablement le nombre de consultations chez le médecin, les médecins du travail, les médecins scolaires pourront aussi fournir aux patients un code d'activation. Celui-ci leur permettra de prendre un rendez-vous pour un test dans un centre de prélèvements sans devoir aller chez leur médecin généraliste. Un outil digital a été développé à cette fin. Il sera présenté en détails par Karine Moykens vendredi à la conférence de presse du centre de crise national.

Depuis peu, les personnes qui ont eu un contact à haut risque ou qui reviennent d'une zone rouge reçoivent un sms du suivi des contacts qui les invite à se mettre en quarantaine. Pour éviter une consultation chez le médecin généraliste, elles pourront – dès la semaine prochaine – consulter une page web sur laquelle elles pourront télécharger une attestation de quarantaine à remettre à leur employeur.

Par ailleurs, il y a encore d'autres charges administratives qui pèsent sur les médecins généralistes, comme la multitude d'attestations. Il en existe plus de 100 dans notre pays. Une simplification demande des modifications dans la réglementation, mais le Gouvernement a l'intention de s'attaquer à ce chantier.

**4. Renforcement des soins de santé mentale :** L'accord gouvernemental fédéral prévoit un investissement important dans les soins de santé mentale (200 millions d'euros). Il y a un accord de principe pour accélérer une partie de cet investissement, sur la base de la proposition suivante : des

pools de psychologues (au total, nous pourrions viser 1.500, mais l'alignement et la répartition de l'effort font encore l'objet d'une concertation avec les Communautés et Régions) seront créés et financés afin de garantir une aide psychologique aux patients qui en ont besoin – à la demande de leur médecin généraliste.

« Cette approche a fait l'objet d'un accord de principe à la Conférence interministérielle Santé publique, mais des concertations avec les acteurs concernés suivront encore quant aux modalités pratiques », précise encore le ministre Vandembroucke.

Pour plus d'infos : France Dammel, porte-parole du ministre Frank Vandembroucke : 0494/50.88.98